

## Charte de confidentialité et de protection des données personnelles des candidats et des Volontaires Internationaux

Business France est l'organisme gestionnaire du Volontariat International en Entreprise (V.I.E) par délégation du Ministère en charge du commerce extérieur conformément à l'article 50 modifié de la loi n° 2003-721 du 1 août 2003 pour l'initiative économique et l'article 1 alinéa 4 du décret n° 2014-1571 du 22 décembre 2014 relatif à l'agence Business France.

Business France a conclu avec le Ministère des Affaires Etrangères et la Direction Générale du Trésor une convention afin de permettre l'accès commun au [civiweb.com](http://civiweb.com), plateforme dédiée, d'une part, à l'enregistrement des personnes souhaitant accomplir un Volontariat International en Entreprise ou en Administration (V.I.E ou V.I.A) via une CVthèque, et, d'autre part, à recueillir les offres d'accueil des entreprises et des autres types d'organismes.

Que ce soit au stade de la candidature à un V.I.E ou V.I.A, (est considéré comme « **candidat** » toute personne inscrite sur la plateforme dédiée [civiweb.com](http://civiweb.com)) ou au stade de la réalisation d'une mission de Volontariat International, (dans l'hypothèse où votre candidature serait retenue), des données à caractère personnel sont collectées par Business France.

Dans ce cadre, vous trouverez ci-dessous les engagements en matière de protection des données à caractère personnel de Business France, établissement public à caractère industriel et commercial sis au 77 Bd Saint Jacques 75014 PARIS, qui agit en tant que responsable du traitement pour les traitements de données personnelles évoqués dans la présente charte.

1. Business France a désigné un **délégué à la protection des données personnelles** dont les coordonnées sont les suivantes : [dpo@businessfrance.fr](mailto:dpo@businessfrance.fr)

2. Dans le cadre des traitements de données à caractère personnel dont les finalités vous sont présentées ci-après, **Business France collecte et traite les données suivantes** :

Des données permettant votre identification, des données relatives à votre vie personnelle, familiale et professionnelle, des données d'ordre économique et financier, ainsi que des données requises pour valider une affectation à une mission de Volontariat International et pour la gestion d'une mission V.I.E, telles que notamment celles relatives à votre état de santé ou à votre casier judiciaire.

3. Les traitements que nous mettons en œuvre le sont pour assurer **les finalités suivantes** :

- Gestion des inscriptions des candidats V.I.E et V.I.A
- Gestion du recrutement des VIE pour les entreprises
- Gestion administrative des VIE en missions
- Réalisation des opérations de vérification indispensables à l'affectation des VIE et le suivi de l'instruction des demandes ;
- Gestion de la paie des VIE
- Gestion des arrêts de travail
- Gestion des plannings de rdv pour les entretiens sur les forums
- Suivi des personnes couvertes par les assurances

- Pilotage de l'activité – gestion des VIE
- Organisation du forum VIE
- Organisation du forum annuel « Grands comptes »
- Gestion des réservations de billets d'avion pour les VIE
- Suivi des membres du club VIE
- Animation de la communauté locale en poste
- Gestion du compte professionnel de formation (CPF)

4. Nous ne mettons en œuvre des traitements de données que si au moins l'une des conditions suivantes est remplie :

- votre consentement aux opérations de traitement a été recueilli ;
- l'existence de notre intérêt légitime, ou de celui d'un tiers, qui justifie que nous mettons en œuvre le traitement de données à caractère personnel concerné ;
- l'exécution d'un contrat qui nous lie à vous nécessite que nous mettons en œuvre le traitement de données à caractère personnel concerné ;
- nous sommes tenus par des obligations légales et réglementaires qui nécessitent la mise en œuvre du traitement de données à caractère personnel concerné.

5. Les données à caractère personnel que nous collectons, de même que celles qui sont recueillies ultérieurement, **nous sont destinées** en notre qualité de responsable du traitement.

6. Nous veillons à ce que seules les personnes habilitées puissent avoir accès à ces données. Nos prestataires de services peuvent être destinataires de ces données pour réaliser les prestations que nous leur confions. Certaines données personnelles peuvent être adressées à des tiers ou à des autorités légalement habilitées et ce pour satisfaire nos obligations légales, réglementaires ou conventionnelles, et notamment les Ministères de l'Economie et des Finances, des Affaires Etrangères et de la cohésion du territoire, qui sont les ministères de tutelles de Business France ; La Direction de la Jeunesse de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA, en charge du CPF).

7. Vos données à caractère personnel peuvent faire l'objet d'un rapprochement, d'une mutualisation ou d'un partage entre toutes les entités de Business France.

8. Elles pourront être communiquées à ces entités pour des finalités visées dans la présente notice d'information. Ces opérations sont réalisées sur la base d'instruments conformes à la réglementation applicable et aptes à vous assurer la protection et le respect de vos droits.

9. **Nous transférons vos données à caractère personnel hors Union Européenne** vers nos bureaux à l'étranger au sein des ambassades françaises et à nos bureaux à l'étranger hors ambassades situés dans les pays suivants :

- Cameroun, Afrique du Sud, Japon, Etats-Unis (Boston, détroit, New York, San Francisco), Turquie, Inde, Australie, Chine (et Taiwan), Suisse.

10. Chacun des transferts listés ci-dessus est encadré par des instruments juridiques conformes au cadre juridique applicable. En effet, la Suisse bénéficie d'une décision d'adéquation, ce qui signifie qu'elle offre à vos données à caractère personnel un degré de protection équivalent à celui qui est en cours sur le territoire de l'Union Européenne. Les transferts réalisés vers les autres pays sont encadrés par les mesures de garantie appropriées que sont les clauses contractuelles types par la Commission Européenne.

11. **Les durées de conservation** que nous appliquons à vos données à caractère personnel sont proportionnées aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées, à savoir :

- pour les candidats, nous conservons votre nom et votre prénom le temps nécessaire à l'écoulement des délais de prescription applicables une fois les données de votre compte supprimées. Les données relatives à votre compte seront supprimées dans les hypothèses suivantes : à l'issue d'un délai de 6 mois sans connexion de votre part, une fois que vous aurez

dépassé l'âge maximal vous permettant de postuler à un Volontariat International, à votre demande ou dans l'hypothèse où nous ne pourrions valider votre profil.

- et pour les Volontaires en mission pendant toute la durée de la mission augmentée des prescriptions légales et le cas échéant des durées permettant à Business France d'assurer le respect des obligations légales ou réglementaires auxquelles Business France est tenu en particulier dans le cadre de la gestion du dispositif V.I.E.

12. Vous pouvez, en justifiant de votre identité, **exercer vos droits** détaillés ci-après, par voie électronique à l'adresse suivante: [dpo@businessfrance.fr](mailto:dpo@businessfrance.fr) ou par courrier postal à l'adresse suivante :

**Business France**  
**A l'attention du DPO**  
77 Bd Saint Jacques  
75014 PARIS

Pour ce faire, vous devez indiquer clairement vos nom(s) et prénom(s), l'adresse à laquelle vous souhaitez que la réponse vous soit envoyée et y joindre la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Par principe, vous pouvez exercer sans frais l'ensemble de vos droits. Cependant en matière de droit d'accès, il pourra vous être demandé le paiement de frais raisonnables basés sur les coûts administratifs pour toute copie des données que vous demanderez.

Concernant le droit d'information, Business France n'aura pas l'obligation d'y donner suite lorsque vous disposez déjà des informations dont vous sollicitez la communication.

Business France vous informera s'il ne peut donner suite à vos demandes.

Business France tient à vous informer que le non-renseignement ou la modification de vos données sont susceptibles d'avoir des conséquences dans le traitement de certaines demandes dans le cadre de l'exécution de votre volontariat et que votre demande au titre de l'exercice de vos droits sera conservée à des fins de suivi.

### **Vous disposez des droits suivants :**

#### **a) Droit à l'Information**

Le présent document vous informe notamment des finalités et des bases légales de nos traitements de données, des destinataires ou catégories de destinataires avec lesquels sont partagées vos données personnelles, ainsi que de la possibilité d'un transfert de données vers un pays tiers ou à une organisation internationale.

En plus de ces informations et dans l'objectif de garantir un traitement équitable et transparent de vos données, le présent document vous apporte également des informations relatives à :

- la durée de conservation de vos données personnelles ;
- l'existence des droits qui sont reconnus à votre bénéfice et les modalités de leur exercice.

Si nous décidons de traiter des données pour des finalités autres que celles indiquées, toutes les informations relatives à ces nouvelles finalités vous seront communiquées.

#### **b) Droit d'accès et à la rectification de vos données**

Vous disposez du droit d'accéder et de faire rectifier vos données personnelles, que vous pouvez exercer auprès du DPO de Business France à l'adresse suivante : [dpo@businessfrance.fr](mailto:dpo@businessfrance.fr)

A ce titre, vous avez la confirmation que vos données personnelles sont ou ne sont pas traitées et lorsqu'elles le sont, et disposez de l'accès à vos données ainsi qu'aux informations concernant :

- les finalités du traitement ;
- les catégories de données personnelles concernées ;

- les destinataires ou catégories de destinataires ainsi que les organisations internationales auxquels les données personnelles ont été ou seront communiquées, en particulier les destinataires qui sont établis dans des pays tiers ;
- lorsque cela est possible, la durée de conservation des données personnelles envisagée ou, lorsque ce n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée ;
- l'existence du droit de demander au responsable du traitement la rectification ou l'effacement de vos données personnelles, du droit de demander une limitation du traitement de vos données personnelles, du droit de vous opposer à ce traitement ;
- le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle ;
- des informations relatives à la source des données quand elles ne sont pas collectées directement auprès des personnes concernées ;
- l'existence d'une prise de décision automatisée, y compris de profilage, et dans ce dernier cas, des informations utiles concernant la logique sous-jacente, ainsi que l'importance et les conséquences prévues de ce traitement pour les personnes concernées.

Vous pouvez nous demander que vos données personnelles soient, selon les cas, rectifiées, complétées si elles sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées.

#### **c) Droit à l'effacement de vos données**

Vous pouvez nous demander l'effacement de vos données personnelles lorsque l'un des motifs suivants s'applique :

- les données personnelles ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière ;
- vous retirez le consentement préalablement donné ;
- vous vous opposez au traitement de vos données personnelles lorsqu'il n'existe pas de motif légal audit traitement ;
- le traitement de données personnelles n'est pas conforme aux dispositions de la législation et de la réglementation applicable ;
- vos données personnelles ont été collectées dans le cadre de l'offre de services de la société de l'information aux enfants âgés de moins de 16 ans.

Néanmoins, l'exercice de ce droit ne sera pas possible lorsque la conservation de vos données personnelles est nécessaire au regard de la législation ou de la réglementation et notamment par exemple pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

#### **d) Droit à la limitation des traitements de données**

Vous pouvez obtenir la limitation du traitement de vos données personnelles :

- pendant que nous vérifions que vos données sont exactes alors que vous remettez en cause leur exactitude ;
- pendant que nous vérifions que les motifs légitimes et impérieux que nous poursuivons prévalent sur les vôtres alors que vous avez exercé votre droit d'opposition ;
- lorsqu'un traitement est illicite et que vous vous opposez à l'effacement de vos données en exigeant à la place une limitation de leur utilisation ;
- lorsque nous n'avons plus besoin de vos données pour nos traitements mais qu'elles restent nécessaires pour vous à la constatation, à l'exercice ou la défense de droits en justice.

#### **e) Droit de vous opposer aux traitements de données**

Vous avez le droit de vous opposer à un traitement de données personnelles vous concernant lorsque le traitement est fondé sur l'intérêt légitime du responsable du traitement ou lorsque le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique.

Business France ne traite alors plus les données à caractère personnel, à moins qu'elle ne puisse démontrer qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur vos intérêts et vos droits et libertés, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

#### f) Droit à la portabilité de vos données

Depuis le 25 mai 2018, vous disposez du droit à la portabilité de vos données personnelles. Les données sur lesquelles peut s'exercer ce droit sont :

- uniquement vos données personnelles, ce qui exclut les données personnelles anonymisées ou les données qui ne vous concernent pas ;
- les données personnelles déclaratives ainsi que les données personnelles de fonctionnement évoquées précédemment ;
- les données personnelles qui ne portent pas atteinte aux droits et libertés de tiers telles que celles protégées par le secret des affaires.

Ce droit est limité aux traitements basés sur le consentement ou sur un contrat ainsi qu'aux données personnelles que vous avez personnellement générées.

Ce droit n'inclut ni les données dérivées ni les données inférées, qui sont des données personnelles créées par Business France.

#### g) Droit de retirer votre consentement

Lorsque les traitements de données que nous mettons en œuvre sont fondés sur votre consentement, vous pouvez le retirer à n'importe quel moment. Nous cessons alors de traiter vos données à caractère personnel sans que les opérations antérieures pour lesquelles vous aviez consenti ne soient remises en cause.

#### h) Votre droit d'introduire un recours

Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Cnil sur le territoire français et ce sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel.

#### i) Votre droit de définir des directives post-mortem

Vous avez la possibilité de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données personnelles après votre décès et ce auprès d'un tiers de confiance, certifié et chargé de faire respecter la volonté du défunt, conformément aux exigences du cadre juridique applicable.

13. Vos données à caractère personnel nous sont **communiquées sur le fondement de (du):**

- la Loi n°2000-242 du 14 mars 2000 relative aux volontariats civils institués par l'article L. 111-2 du code du service national et à diverses mesures relatives à la réforme du service national
- Décret n°2002-183 du 13 février 2002 pris pour l'application des dispositions du code du service national relatives aux volontariats civils et relatif à l'attribution d'une avance à certains Volontaires civils affectés à l'étranger
- Décret n°2000-1161 du 30 novembre 2000 fixant le régime des congés annuels des Volontaires civils
- Décret n°2000-1159 du 30 novembre 2000 pris pour l'application des dispositions du code du service national relatives aux volontariats civils
- Arrêté du 30 novembre 2000 fixant le montant de l'indemnité supplémentaire attribuée aux Volontaires civils affectés à l'étranger
- Arrêté du 24 mars 2004 fixant certaines conditions d'application du volontariat civil à l'étranger

Dans ce contexte, si vous refusez de nous transmettre vos données à caractère personnel, nous vous informons que ce refus aura pour conséquence(s) de ne pas instruire votre dossier de candidature et le cas échéant de ne pas pouvoir valider votre affectation à un Volontariat International, ou de compromettre sa réalisation.

